

Vos questions / nos réponses

Dépistage de fumeur passif

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/10/2009 12:39

Bonjour,

Je ne suis pas consommateur de cannabis et mon orientation professionnel se doit de me faire une prise de sang afin de dépitier le THC. Je voudrais savoir, comme hier par exemple, je me suis retrouvé fumeur passif, des amis fumaient donc du cannabis (1 joint) dans la voiture (fenêtres ouvertes). Étant donné que j'étais devant, j'ai pu tout de même inhalé du cannabis.

Je voudrais savoir si lorsqu'on me fera une prise de sang et surement un test d'urine le 1er décembre prochain, je risque d'être positif.

Je vous le rappel, je ne consomme pas de cannabis ou autre substance.

Merci de votre attention et de votre réponse.

Cordialement.

Leo.

Mise en ligne le 19/10/2009

Bonjour,

Des études montrent que l'inhalation passive de cannabis peut donner, parfois, un résultat positif dans les tests sanguins, urinaires ou salivaires. Cependant, tout dépend de l'intensité de l'exposition. Le résultat peut être positif surtout pour des personnes exposées à la fumée de cannabis dans un lieu confiné et non aéré.

Dans votre cas, il est certain que votre test sera négatif le 1er décembre si vous n'êtes pas à nouveau dans la situation de fumeur passif. En effet, vous aurez dépassé la période pendant laquelle une détection est possible. La durée moyenne de détection du THC dans les urines est de 3 à 5 jours pour un fumeur occasionnel. Elle est de 12 à 36 heures dans le sang.

Cordialement.

En savoir plus :

- [Informations sur le dépistage](#)